

INFOS' CHASSE 67

LE MAGAZINE
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

N°113 - Avril - Mai - Juin 2026

DOSSIER

EXPO DES TROPHÉES

DOSSIER

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE



INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN
AVRIL/MAI/JUIN 2026 - N°113

SOMMAIRE

DOSSIERS

- 4 Exposition des trophées
- 8 Assemblée générale extraordinaire
- 12 Aménagements petits gibiers

DANS L'OEIL DU VISEUR

- 14 Rester dans la chasse plaisir...

HISTOIRE

- 16 Polémiques autour de la réserve cynégétique de La Petite-Pierre

ACTUALITES

- 18 Opération JLNP
- 19 Natura 2000

VIE DES ASSOCIATIONS

- 20 Animations scolaires
- 22 Dianes d'Alsace

DIVERS

- 23 L'agenda du chasseur / Ephéméride
- 24 Gastronomie
- 26 Petites annonces



12 AMÉNAGEMENTS PETITS GIBIERS





EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Pâques arrive, les jardins sont prêts à accueillir l'« Osterhaas », et le printemps s'installe progressivement dans nos paysages. Les derniers frimas laissent place à une nature où les premières touches de verdure régaleront déjà nos herbivores.

Avez-vous déjà repéré vos brocards d'exception en vue de la mi-mai ?

Du côté des grands cervidés, la période de refait a débuté pour les plus âgés, tandis que les plus jeunes portent encore leurs bois, et les biches, qui vont bientôt mettre bas, ont besoin de tranquillité pour mener à bien la fin de leur gestation. **Dans ce contexte sensible, j'en appelle à la responsabilité de chacun, en particulier des chercheurs de mues : discrétion et vigilance doivent rester de mise.** Certaines pratiques observées, consistant à déranger les animaux avant le lever du jour, à pied ou à l'aide de véhicules motorisés, ne sont plus acceptables.

Parmi les avancées majeures, je souhaite souligner la prochaine signature de notre SDGC.

Ce document stratégique, aujourd'hui soumis à la consultation du public, est le fruit d'un travail considérable et de nombreuses réunions de concertation (me valant de nombreuses insomnies). Il devrait constituer, dès le mois d'avril, notre feuille de route pour les six prochaines années, toujours dans un esprit de compromis et d'équilibre entre les différentes parties. Nous en reparlerons dans un prochain numéro d'IC 67.

Autre motif de satisfaction : la validation, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 février, du projet de construction de notre futur siège à Geudertheim (voir en page 8). Ce nouvel espace offrira aux chasseurs bas-rhinois et à nos associations cynégétiques un lieu de rencontre et de convivialité, à la fois vitrine de nos activités et de nos engagements en faveur de l'environnement.

Dans cette dynamique, **j'invite celles et ceux qui auraient connaissance de terrains disponibles** - parcelles, bosquets ou forêts - **à se rapprocher du FARB***. La maîtrise du foncier constitue un levier essentiel pour garantir des actions durables et bénéfiques à l'ensemble de notre biodiversité.

Cynéportail aussi poursuit son évolution : enrichi de nouveaux modules, il reste l'outil de prédilection pour toutes vos démarches, déclarations, demandes de plans de chasse et cotisations auprès de la FDC 67 et du FIDS.

En cette période un peu plus calme, je vous encourage vivement à anticiper la vérification de vos armes auprès de vos armuriers, plus disponibles qu'à la veille de l'ouverture.

Je ne peux pas terminer cet édit sans une pensée émue pour notre administrateur, Bruno Keiff, qui vient de nous quitter. Nous exprimons nos condoléances les plus sincères à sa famille.

Le Président, Frédéric Obry

*Contact FARB : Nicolas Braconnier au 06 80 74 71 61 ou nicolas.braconnier@chasseurdefrance.com

Espace Chasse et Nature

Chemin de Strasbourg
67170 Geudertheim
Tél. 03 88 79 12 77
Courriel : fdc67@chasseurdefrance.com
Internet : www.fdc67.fr

Horaires de réception et accueil téléphonique :

du mardi au vendredi de 10h à 16h
sans interruption
Coordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N
Longitude 7° 45' 35.00 E
ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

**Infos'Chasse 67 vous est distribué
gratuitement 4 fois par an grâce notamment
au soutien de tous les annonceurs.
Merci de les privilégier lors de vos achats.**

Directeur de la publication :

Frédéric Obry

Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction :

Alexandra Dick

Courriel : redaction.ic67@chasseurdefrance.com

Crédits photos :

Julien Picot, Nicolas Braconnier, Phillipe Krauth,
FNC, DR, Dominique Gest, Mathias Wagner, Pierre-
Yves Ulan stock.adobe.com

Conception : Attitude Point Com

Diffusion : 6 000 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2026



EXPOSITION DES TROPHÉES

Le rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de cerf



L'exposition annuelle des trophées de chasse s'est tenue dans le très agréable cadre du Domaine Imodis à Saessolsheim, les 7 et 8 mars derniers.

Cette exposition est le rendez-vous incontournable de l'année pour tous les chasseurs passionnés de cerf, une photographie à l'instant T des populations des cervidés tant sur le plan quantitatif que qualitatif. C'est un événement majeur du calendrier cynégétique qui a vocation à être fédérateur et rassembleur en réunissant en un même lieu tous les passionnés de cerf, qu'ils soient chasseurs, ou non. C'est également le moment de se remémorer les actions de chasse qui ont abouti à la récolte d'un grand

cerf ou à l'inverse, celles qui se sont soldées par un échec avec un cerf chanceux et/ou malin qui aura su mettre le chasseur en défaut. C'est aussi l'occasion de discuter de la gestion d'une espèce qui fait tant débat aujourd'hui, et pour laquelle il est indispensable de se battre. Il est long et fastidieux de restaurer une population à la hauteur de ce qu'elle mérite, il est facile et rapide de tomber dans la situation inverse. Les cas haut-rhinois et mosellans doivent nous interpeller tant la situation y est catastrophique de l'aveu de ceux qui osent s'exprimer sur le sujet sans pudeur.

Du côté bas-rhinois, il y a des raisons de se montrer optimiste car il y a eu de très jolis cerfs présentés dont quelques-uns qui avaient atteint le seuil fatidique des 10 ans, objectif incompressible qu'il faut viser coûte que coûte !

Attention toutefois, ces quelques trophées ne doivent pas faire oublier l'essentiel ou plutôt les essentiels. Premièrement, il est

indispensable de continuer à plaider et militer pour un vieillissement majeur des individus prélevés. Une mesure qui ne doit pas être appréhendée sous l'angle du trophée (ou de la « trophéite ») mais sous celui du respect de la sociobiologie de l'espèce eu égard à la pyramide naturelle des âges type Lowe ou assimilée. Deuxièmement, il ne faut pas oublier que le nombre de C3 présentés est largement inférieur à ce qu'il fut par le passé, preuve que la population a fortement diminué avec plus de quatre-vingts grands cerfs de moins que les plus belles saisons passées. Troisièmement, il est conseillé de laisser le cerf s'implanter là où bon lui semble, conformément à ses besoins naturels. Il est illusoire d'espérer imposer à l'espèce des frontières administratives dont elle n'a cure.

Face à ces problématiques, le discours et surtout, les mesures annoncées en avant-première durant la soirée d'inauguration par Frédéric Obry sont à saluer ! Si elles semblent



Histoire de cerf

Tout le monde aura pu voir ce vieux 12 cors naturalisé à l'exposition, son histoire met en lumière le lien étroit et indéfectible que le nemrod doit conserver, défendre et promouvoir avec la nature et la faune sauvage.

Katleen Engelbeen a accompagné son compagnon à la chasse durant 15 ans avant de passer son permis en 2020 et de devenir conductrice agréée de chiens de sang en Belgique et de chiens de rouge en France avec ses deux Rouges de Bavière.

Au soir du 7 août, du haut de son mirador, Katleen profitait de la scène bucolique qui se déroulait devant ses yeux avec des chevreuils encore en rut, quelques sangliers et trois cerfs au gagnage du côté de Westhoffen dans un lieu nommé la vallée des chiens. Une fois la nuit tombée, elle continua à observer tout ce petit monde avec une caméra thermique et infrarouge. C'est là que le grand cerf est arrivé en bramant. "Je n'avais jamais vu un cerf avec une telle puissance corporelle. Son encolure basse et son arrière-train aplati trahissaient un animal âgé. Ses bois étaient épais sur le bas et beaucoup plus larges que ceux de ces congénères qui quittaient précipitamment la prairie". Pour la chasseresse, la décision fut prise de revenir le lendemain matin mais sans succès. Elle retenta sa chance le soir même, et à 21h29, des craquements appuyés dans le sous-bois annonçaient le retour du roi qui se présenta à 140 m. Sûre de son coup de fusil malgré l'absence de sang, et les doutes émis par les autres partenaires de chasse, elle décida de faire une recherche avec sa chienne Brina, recherche rapide car l'animal s'était effondré à moins de 150 m, dans un fossé. Ce cerf est le premier pour Katleen et elle n'est pas prête de l'oublier. Comme elle le dit si bien : "Au-delà du trophée, c'est surtout l'émotion et le respect pour cet animal majestueux que je retiens, lui le cerf âgé qui avait manifestement déjà vécu de nombreux brames et traversé plusieurs saisons." La cotation lui donna le niveau bronze avec 173,53 points CIC et estima l'âge de l'animal à 12 ans.

impopulaires à certains, c'est plutôt bon signe, car elles sont nécessaires pour pérenniser le travail déjà effectué jusqu'ici et indispensables pour tendre vers des objectifs ambitieux mais tout à fait réalisables.

Parmi les points validés dans le prochain schéma nous retrouvons :

- **La suppression des zones d'exclusion** qui a de fortes de chance de créer la surprise si l'on s'en réfère aux résultats obtenus en Belgique après la levée des clôtures dans les Hautes Fagnes qui a permis l'accès pour les cerfs aux territoires de plaine.
- **La disparition du critère DHG**, qui était une aberration, car totalement antinomique à la gestion dite écologique voulue initialement. On ne tire pas un cerf parce qu'il est grand, beau et potentiellement capitalisateur de points mais parce qu'il est à l'apogée de son existence à travers un prélèvement qui s'accorde sur le sens littéral de "cerf de récolte". - La hausse d'un an de l'âge de l'animal pour que son tir soit justifié. C'est à dire que le point orange des 6/7 ans qui aboutissait à une coupe dentaire pour valider en point vert un animal de 7 ans, contre un point rouge pour celui de 6 ans, verra désormais le seuil passer à 8 ans. Ceux qui s'en offusquent doivent comprendre qu'avec cette mesure nous sommes encore loin de l'objectif des 10 ans, âge pivot qui permet de voir tout le potentiel de l'animal dont le zénith se situe entre 10 et 12 ans voire 12 et 14 ans selon les milieux. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder ce qui se passe chez les voisins européens pour qui 10 ans est un minimum côté belge contre 12 ans chez les autrichiens. Pour un chasseur attaché à cette espèce et à sa gestion qualitative, le seuil des 10 ans est un impératif, malheureusement plus souvent cité dans la littérature spécialisée qu'observé dans la nature. Pourtant, sauf exception, la différence visuelle des trophées entre les cerfs de 7/8 ans et ceux de 10 ans ou plus, saute aux yeux, avec des ramures plus lourdes, plus épaisses et des

circonférences de merrains ou de meule plus importantes. Fernand de Boisrouvray expliquait dans son livre, qu'entre la 6e et la 12e tête, la ramure du cerf doublait son poids, augmentait sa longueur de 25 % et sa circonférence de 50 %. À méditer

La vérité, c'est que tout est une question de patience. Patience pour faire vieillir, patience pour sensibiliser, patience pour faire accepter et enfin, patience pour récolter.

Le cas du cerf le plus coté pour cette exposition en est le parfait exemple. L'animal dépassait le seuil correct (sans être extraordinaire) de 180 points CIC, alors qu'il n'avait que 5 ans. Abattu parce que grand porteur alors qu'il était tout juste adolescent.... Un prélèvement, indiscutable vis à vis du critère DHG, mais qui nourrit quand même quelques regrets car en totale opposition avec l'objectif d'âge alors qu'il aurait pu être extraordinaire une fois à maturité. Ce ne sont que des suppositions diront certains qui s'arrêtent sur la beauté du trophée sauf que cet animal aurait mérité une protection concertée, juste par curiosité. Le prochain schéma devrait enfin régler cette question.

Pour clore cet article, on peut citer quelques chiffres sur la saison écoulée.

- A noter que les attributions affichées pour les C3 étaient de 536 pour 157 animaux réalisés.
- 75 % des tirs étaient justifiés (une valeur honorable mais à relativiser sachant que le cerf de 7 ans est gratifié du point vert)
- 12 % étaient injustifiés contre près de 13% de litigieux.

Ces valeurs sont relativement stables sur les dernières saisons à l'exception de 2017/18, saison catastrophique, où seulement la moitié des C3 présentés portaient un point vert. Avec le nouveau SDGC, il sera vraiment intéressant de faire le bilan de la prochaine saison. Les chasseurs se montreront-ils plus prudents avec la hausse du seuil pour le point vert ou au contraire, risquons-nous de voir une augmentation du nombre de points rouges ?

Julien Picot

EXPOSITION DES TROPHÉES



Allocution du Président, Frédéric Obry

En ouverture de la manifestation, le président de la FDC 67, Frédéric Obry, a souhaité la bienvenue aux participants et rendu un hommage appuyé à son prédécesseur et Président d'honneur, Gérard Lang, grand amateur de Cerf. Il a salué la qualité des trophées présentés cette année, soulignant également la part croissante de trophées prélevés par des femmes chasseresses, qu'il a chaleureusement félicitées.

Après cotation, plusieurs trophées ont obtenu une médaille de bronze, un résultat jugé très honorable par les organisateurs. Toutefois, Frédéric Obry a rappelé que le nombre de grands cerfs exposés reste en baisse ces dernières années. « Nous tournons depuis deux ans à une moyenne basse, alors qu'il y a trois ou quatre ans nous avions près de 50 % de trophées en plus », a-t-il observé.

Pour la prochaine saison, les prévisions de prélèvements s'élèvent à environ 750 biches, 750 faons, 300 daguets et 150 cerfs coiffés.

La veille de l'exposition, la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) a validé le nouveau Schéma départemental de gestion cynégétique, adopté à une quasi-unanimité avec 3 voix contre sur 30 votants. Ce nouveau cadre prévoit plusieurs évolutions.

Pour le Sanglier, le président a ainsi rappelé quelques principes de gestion retenus : maintien de l'agrainage à poste fixe, poursuite des mesures de dissuasion (sauf en zone sommitale au-dessus de 650 mètres).

Ces efforts portent déjà leurs fruits en matière de dégâts agricoles, le département enregistrant moins de 500 hectares touchés, contre plus de 1 200 à 1 400 hectares dans certains territoires voisins.



Intervention de M. Dominique Muller, Maire de Saessolsheim

Le maire de Saessolsheim, M. Dominique Muller a salué les visiteurs de ce village de 600 habitants à forte vocation agricole. Tout en estimant le travail des chasseurs, il a rappelé l'importance de préserver l'équilibre entre activités humaines, agriculture et biodiversité. La commune s'efforçant notamment de maintenir ses biotopes et ses corridors écologiques, dans un territoire où la faune reste bien présente.



Rapport de la Commission Grand Gibier

Enfin, Michel Pax a présenté les résultats détaillés de la saison. Sur 157 cerfs prélevés et 155 trophées présentés, 76,13 % des tirs ont été jugés justifiés au regard de l'âge des animaux, 10,96 % injustifiés et 12,9 % litigieux, nécessitant une analyse complémentaire. Au total, 13 trophées ont obtenu une médaille de bronze, le meilleur atteignant 181 points au barème CIC.

Malgré l'absence de médaille d'argent cette année, **les responsables de la fédération se sont félicités de résultats globalement encourageants** et d'une exposition de qualité, avant de convier les participants au traditionnel verre de l'amitié.



Pour le Cerf

		NOMBRE DE TROPHÉES			NOMBRE DE TROPHÉES					
		À présenter	Présentés	Non présentés	Justifiés	%	Injustifiés	%	Litigieux	%
23/24	C3	200	195	5	142	72,82	38	19,48	15	7,7
24/25	C3	152	152	0	101	66,4	32	21,05	19	12,5
25/26	C3	157	155	2	118	76,13	17	10,97	20	12,9

Nombre de trophées de cerfs par classe d'âge

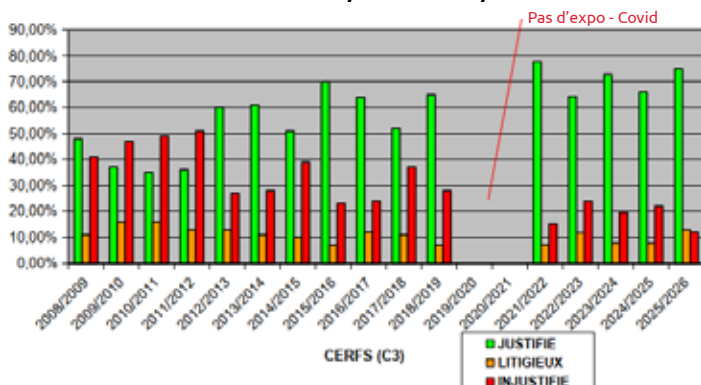
ÂGE	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9	9-10	10+
	●●	●●	●	●	●	●	●	●	●
NBR.	5	4	1	7	20	26	26	20	43

À noter : il convient de rajouter aux chiffres présentés ci-dessus, 2 «double point rouge» pour non présentation du trophée, et 3 «point vert» « DHG », c'est-à-dire des cerfs n'ayant pas l'âge requis (2 cerfs de 5/6 ans et 1 de 6/7 ans) mais présentant les caractéristiques habituelles d'un cerf de 10 ans et plus (critères d'appréciation de l'âge par les chasseurs).

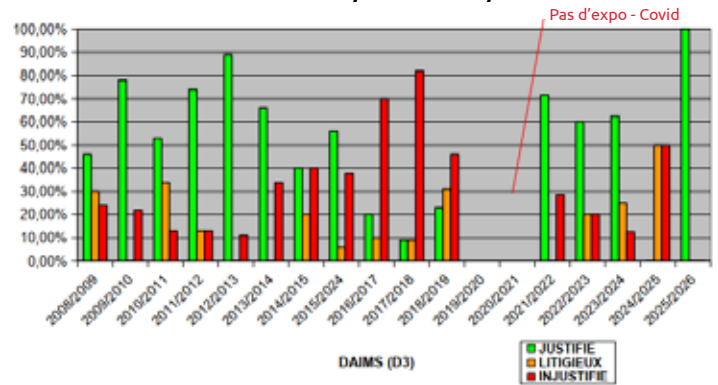
Pour le Daim

		NOMBRE DE TROPHÉES			NOMBRE DE TROPHÉES					
		À présenter	Présentés	Non présentés	Justifiés	%	Injustifiés	%	Litigieux	%
23/24	D3	8	8	0	5	62,5	1	12,5	2	25
24/25	D3	2	1	1	0	0	1	50	1	50
25/26	D3	2	2	0	2	100	0	0	0	0

CERFS C3 - REPARTITION DES TIRS
CAMPAGNE 2008/2009 A 2025/2026



DAIMS D3 - REPARTITION DES TIRS
CAMPAGNE 2008/2009 A 2025/2026



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



Les adhérents valident le projet d'extension du siège

Réunis à Vendenheim le 9 février dernier en assemblée générale extraordinaire, les adhérents de la FDC 67 étaient invités à se prononcer sur le projet de rénovation et d'extension de leur siège.



Près de 150 personnes ont assisté à cette réunion, au cours de laquelle le président Frédéric Obry, entouré des architectes du groupement* en charge du dossier et de l'expert-comptable de la Fédération, a présenté l'état d'avancement des études.

En introduction, le président a dressé un constat détaillé des bâtiments existants.

Le siège actuel est fortement impacté. L'organisation des espaces y apparaît peu optimisée, avec notamment un hall d'accueil surdimensionné, des bureaux exposés sans véritable confidentialité et des surfaces mal exploitées. Pour cette passoire thermique, les contraintes techniques sont nombreuses, comme l'alimentation en eau via un puits insuffisamment profond ne répondant plus aux exigences réglementaires applicables aux établissements recevant du public. Sur le plan énergétique, l'installation actuelle, notamment la chaudière au fioul, se révèle particulièrement énergivore et inadaptée aux normes environnementales en vigueur, renforçant la nécessité d'une intervention d'ampleur.

Le Cyné'Tir, quant à lui, présente de nombreux dysfonctionnements, tant sur le plan technique que fonctionnel :

désordres en toiture relevés par un diagnostic récent, problèmes de ventilation et de

chauffage, manque de capacités de stockage et inadaptation des espaces de réunion. Autant d'éléments qui conduisent à envisager une rénovation globale à court terme.

Face à ces constats, les besoins ont été précisés : rénovation du Cyné'Tir (530 m²), création d'une extension dédiée aux activités tertiaires (930 m²) comprenant notamment une salle de 200 places, des espaces de réunion, de restauration et des bureaux, ainsi que l'aménagement de 3 200 m² d'espaces extérieurs, dont une grande partie à vocation pédagogique.

L'étude de faisabilité a conclu à la pertinence d'extension du Cyné'Tir, compte tenu des contraintes du bâti existant et de l'évolution des activités.

***Sur cette base, une consultation en conception-réalisation avec un prix maximum garanti (3,5 M€ TTC) a été engagée auprès de trois groupements.**

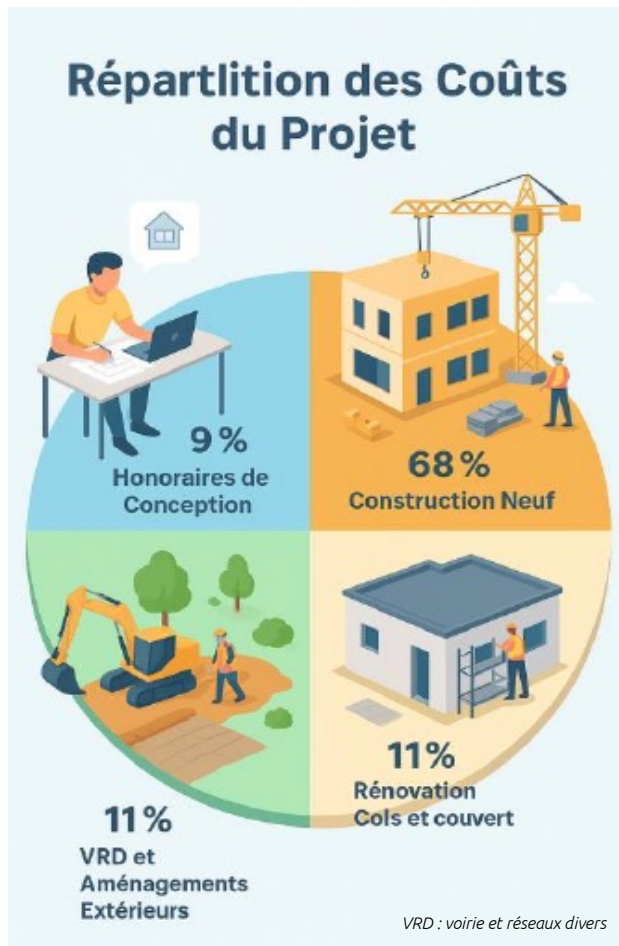
À l'issue des auditions, le groupement Eiffage / Oslo Architectes / ECADE a été retenu pour poursuivre les études.

Le cabinet Oslo Architectes a ensuite présenté les grandes orientations du projet, fondées sur une approche sobre et performante : réduction des besoins énergétiques, qualité de l'enveloppe thermique, recours à des équipements simples et efficaces, et amélioration du confort d'usage. Une attention particulière sera portée aux réseaux (eau, assainissement, électricité) dans ce site isolé.



Présence d'eau sous le complexe d'étanchéité.





L'expert-comptable M. Thierry Foessel (cabinet Optimance) a, pour sa part, détaillé les aspects financiers et le plan de financement de l'opération.

À l'issue des présentations, les échanges avec la salle ont été nourris, portant notamment sur le stationnement, l'accueil des associations et la **fiabilité globale et budgétaire du projet.**

Honoraires conception	270 000 €HT
Travaux d'aménagements extérieurs	330 000 €HT
Travaux bâtiment Cyné'tir	340 000 €HT
Travaux bâtiment neuf	1 977 000 €HT
TVA	583 000 €
TTC	3 500 000 €TTC

Après ces discussions, les adhérents ont été invités à se prononcer.

À la question « Approuvez-vous le projet d'extension du siège de la FDC 67 ? », 67 % des votants ont répondu favorablement. Un projet plus abouti sera présenté lors de l'assemblée générale ordinaire prévue le 11 avril 2026.

Le président Frédéric Obry a conclu la séance en remerciant chaleureusement les adhérents pour la confiance accordée.



Nombre de voix exprimées : 2038

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS			
<u>Approbation de la résolution :</u>	OUI	NON	ABSTENTION (ne se prononce pas)
Approuvez-vous le projet d'extension du siège de la FDC 67 ?	1366 67,03%	496 24,34 %	176 8,63



Portrait :

**Luc Muller Anton,
un nouveau
service civique
à la FDC**

Luc a rejoint l'équipe des services civiques à la FDC. Sa principale mission est de participer aux activités techniques comme la tournée trichine, les relevés ICE ou encore l'aide à l'organisation des territoires du Herrenwald ou d'Eckwersheim

Jeune chasseur passionné, il cultive depuis toujours un lien étroit avec la nature. Attiré par la chasse du petit gibier et la pratique exigeante de l'affût, notamment celle du brocard, il inscrit son engagement dans une tradition familiale et personnelle profondément enracinée.

À ses yeux, la chasse, tout comme la pêche qu'il pratique également, représente bien plus qu'un loisir : un véritable mode de vie, guidé par l'observation, le respect et la compréhension du vivant.

Titulaire d'un baccalauréat professionnel en gestion des milieux naturels et de la faune sauvage, Luc dispose de solides connaissances en matière d'écosystèmes et de biodiversité. Cette formation lui permet

d'aborder la chasse avec rigueur et éthique, dans le respect des équilibres naturels et des espèces. Il ambitionne de devenir à terme technicien cynégétique ou guide de chasse. Sur le terrain, Luc pratique aussi bien la chasse à tir qu'à l'arc. Deux disciplines qui exigent patience, précision et sens aigu de l'observation. Curieux et ouvert, il n'hésite pas à explorer de nouveaux territoires et biotopes afin d'enrichir son expérience et d'affiner sa connaissance de la faune sauvage. En parallèle, il nourrit une véritable passion pour le tir sportif et le ball-trap, des pratiques qui renforcent sa maîtrise technique.

Pour Luc, la chasse dépasse la simple activité : elle incarne un engagement personnel, mêlant technicité, éthique et passion sincère pour la nature.

CHASSER EN TOUTE SÉRÉNITÉ EST NOTRE OBJECTIF



 + 20 ANS D'EXPERTISE A DESTINATION DES CHASSEURS

TOUTES LES ASSURANCES POUR LA CHASSE

- RESPONSABILITÉ CIVILE DU CHASSEUR
- ORGANISATEUR DE CHASSE
- DOMMAGES AUX CHIENS
- RELAIS DE CHASSE
- VÉHICULES QUI ROULENT " PEU "
- PROTECTION INDIVIDUELLE DU CHASSEUR

BS ASSURANCES
 une marque du Groupe SBB ASSURANCES
 Mail : contact@assurance-chasse.eu
 Site : www.assurance-chasse.eu
 14 rue Jean Bureau - 77100 Meaux
 Tel : 01 60 09 43 43 - N°Orias : 15004905



**ASSUREUR
PARTENAIRE DES
FÉDÉRATIONS
DE CHASSE**





**L'Armurerie
de la Vallée**





Monoculaire thermique
TE 411

300g, 400x300 px 12µm
diamètre d'objectif de 19mm



799 €

BERGARA

CIMA CF

Fiabilité,
légèreté
et performance

Seulement 2.6 Kg grâce à sa
crosse et son canon carbone
détente réglable



1 769 €

SAVE THE DATE

07.05.26

**Journée
HIKMICRO**



disponible en 308 Win., 270 Win., 6.5Cr
30-06 Sprg, 300 Win. Mag. , 7mmRm

OUVERT du Mardi au Vendredi 9h-12h/14h-19h et le Samedi 9h-12h/14h-17h

NATURA VALLÉE ~ 67130 SCHIRMECK ~ TÉL.: 09 60 12 08 90
 Mail : naturavallee@orange.fr - www.naturavallee.fr

AMÉNAGEMENTS DES TERRITOIRES

Aménagements petits gibiers

La Fédération des Chasseurs reconduit sa politique de soutien aux chasses de plaine. Pour tout renseignement, www.fdc67.fr ou contactez Nicolas Braconnier au 06 80 74 71 61

Détails des aides financières de la FDC 67

Les indemnités de compensation de culture sont proposées.

Ainsi, en remplacement du maïs par de la céréale à paille (blé) sur les surfaces ne dépassant pas un hectare d'un seul tenant, une indemnité pour perte de revenus sera versée à l'agriculteur à hauteur de 250 € l'hectare sur signature d'un contrat.

Dans le même cadre, une mesure luzerne, sainfoin et/ou trèfle violet (selon le PH du sol) pour des îlots de 20 ares maximum d'un seul tenant sera indemnisée à hauteur de 400 € les 20 ares, avec fauche après le 1er juillet. Ces deux mesures seront limitées à une enveloppe de 1000 € par locataire de chasse et par an. Les subventions seront allouées jusqu'à épuisement de la dotation votée en CA (35 000 €).



4 conditions d'accès à ces aides :

1. Être à jour de toutes les cotisations, adhésion, suivi de territoire et FARB.
2. Intégrer à son projet un programme d'amélioration du biotope par des couverts favorables.
3. Prévoir un programme de régulation des prédateurs.
4. Planifier un agrainage sélectif spécial petit gibier.



Jachères environnement et Faune sauvage (JEFS)

Ces couverts sont destinés à la petite faune de plaine pour lui offrir des couverts de reproduction, refuges et nourriture. Il n'y a pas de limitation de surface. La déclaration est annuelle et se fera en avril 2026.

Les semences sont fournies par le chasseur sauf accord avec l'exploitant agricole.

De plus, les semences ne devront pas obligatoirement être certifiées (récolte agricole utilisable).

Couvert JEFS	Intérêt/période de semis	Subvention FDC
Classique 150 €/ha/an	Nidification/semis Printemps et automne	100% du montant de la contribution versée à l'agriculteur par le locataire, soit 150 €/ha/an
A1 céréales à paille 150 €/ha/an	Nidification/semis Printemps et automne	100% du montant de la contribution versée à l'agriculteur par le locataire, soit 150 €/ha/an
A2 avoine, choux sarrasin 150 €/ha/an	Nourriture/semis de Printemps	80% du montant de la contribution versée à l'agriculteur par le locataire, soit 120 €/ha/an
A3 Hubertus 150 €/ha/an	Nourriture/semis de Printemps	80% du montant de la contribution versée à l'agriculteur par le locataire, soit 120 €/ha/an
Biodiversité 150 €/ha/an	Nidification/semis de Printemps et automne	100% du montant de la contribution versée à l'agriculteur par le locataire, soit 150 €/ha/an + coût des semences (sur facture)

Culture à gibier (hors fleurs)

Nidification et/ou nourriture/semis en fonction des espèces végétales.

100 % et/ou 80 % du coût des semences sur facture.

Pour les couverts fleuris hors « contrats Jachère » prédéfinis, l'intérêt et le coût des semences seront laissés à l'appréciation des techniciens qu'il convient de consulter au préalable.

Céréales sur pied

L'objectif est de conserver un couvert-refuge hivernal pour le petit gibier. Attention à respecter la réglementation du SDGC qui pour l'heure n'est pas encore signée.

Nous ferons un rappel de ces règles en fin d'été avant contractualisation pour l'hiver 2026-2027.

Elles devront faire l'objet de conventions avec les agriculteurs.

La subvention sera versée en fonction du nombre de demandes. Pour info, 7,50 €/are (hors maïs).

Intercultures (phacélie, avoine, vesce ou « PAV »)

Ce couvert, destiné à apporter refuge et nourriture, doit comporter au moins deux plantes en mélange (hors moutarde). Base de subvention limitée à 50 % du montant des semences d'un PAV par hectare.

Une limite de subvention est fixée par locataire de chasse à 10 hectares. Maximum départemental de 200 hectares. Les premiers seront les mieux servis.

Le formulaire est disponible à la FDC ou sur le site www.fdc67.fr/Documents et téléchargements/Actions pour la biodiversité.

Aide au plan de régulation des prédateurs

Des aides seront allouées via les GGC pour l'acquisition de pièges.

Réintroduction d'espèces

Comme l'année précédente, la FDC organise une opération de repeuplement de perdrix grises et de faisans à des fins de repeuplement ou de renforcement de population. Les oiseaux âgés de 12 semaines seront livrés début août.

Leur lâcher sera soumis à protocole disponible à la FDC. Si intéressé, merci de contacter Pascal Kentzinger, par mail :

pascal.kentzinger@chasseurdefrance.com

Les bons de commande sont disponibles sur le site de la FDC 67 www.fdc67.fr/Documents et téléchargements.

Date limite de commande : le 30 avril 2026





Rester dans la chasse plaisir, sortir de la chasse de réalité

ou les deux « principes » de Sigmund Freud



Comme pour tout le monde le quotidien possède déjà suffisamment de difficultés propres pour ne pas lui ajouter le fardeau du lendemain ou du futur. Comme le dit l'expression « à chaque jour suffit sa peine », alors pourquoi se prendre la tête avec ce qui risque de nous arriver plus tard.

Cette façon de vivre évite de stresser inutilement, à partir du moment où nous prenons les choses comme elles viennent, mais d'un autre côté elle ferme la porte à l'anticipation et peut être perçue comme un refus de prévoir le moyen-long terme. Le chasseur n'échappe pas à la gestion des

soucis un à un pour finir par faire sienne l'expression « à chaque saison suffit sa peine ». La 2025-2026 est terminée, les portes du Cynéportail se sont refermées au plus tard avec la saisie obligatoire de l'ensemble des tableaux, la nouvelle est en route avec la saisie des demandes de plan de chasse, le règlement au FIDS 67 de la cotisation de base fixée à l'avantage des territoires forestiers à 8 %, en attendant le 15 mai l'ouverture du brocard, à moins d'avoir un territoire soumis aux risques de dégâts des sangliers nécessitant de devoir faire le garde-champêtre nocturne au profit de la communauté des chasseurs de sangliers et de la paix sociale avec les agriculteurs.

Jusqu'à tout va bien dans la mesure où nous sommes dans la routine et surtout entre nous, mais nous savons aussi qu'aujourd'hui la chasse est de moins en moins socialement acceptée. Régulièrement à la moindre occasion nous sommes mis dans l'actualité pour mobiliser les têtes et les « idiots utiles », faire avancer la cause animaliste jusqu'à l'espoir de provoquer notre mise à l'écart de la nature par le politique. Nous pouvons faire ce que nous voulons à

travers des actions destinées à donner au grand public une image redorée, distribution de venaison à des associations, nettoyage de printemps des espaces naturels toujours encore pris pour des décharges, restauration de biotopes et autres actions menées avec les jeunes scolaires, notre image reste celle faite par les Inconnus. Nous pouvons changer notre vocabulaire, réguler pour ne plus dire tuer, il suffit pour un non chasseur d'aller sur la toile voir le nombre de publications mettant en scène des tirs et au bout la mort d'animaux pour casser « le poids des mots par le choc des photos ». Il suffit d'un dimanche à Graufthal où beaucoup de responsables avaient piscine ce jour-là pour bien voir que même lorsque le chasseur n'est pas dans le coup, contrairement à l'histoire du cerf de Luc Besson, la foule des commentateurs, haineux ou juste gagnés par l'émotion, nous tombe dessus et fait le procès de la chasse.

Aujourd'hui, le chasseur a besoin d'interagir selon le « principe de réalité » et non plus « de plaisir » comme le veut la théorie psychanalytique de Freud. Pour Sigmund,

le « principe de réalité est ce principe qui vous permet de ne pas faire des choses qui pourraient vous attirer des ennuis... C'est celui qui canalise, (du moins devrait) nos instincts primaires, contrairement à « l'instinct de plaisir » qui est cette tendance inconsciente à rechercher la satisfaction immédiate des désirs, des pulsions. Il fut un temps où la chasse vivait, selon le « principe de plaisir. » sans crainte de lâcher les instincts primaires, l'urbain n'étant pas là pour lui regarder par-dessus l'épaule, lui-même n'étant pas enclin à se mettre en scène dans un monde où le portable, le 4.0 n'étaient même pas dans les scénarios des livres de science-fiction. La ruralité dominait l'urbanité, l'animal de rente prévalait sur l'animal familier, quant à l'approche de l'animal par le bien-être, les générations « Bambi » n'étaient pas encore de ce monde. Aujourd'hui, l'animal est devenu prétexte, part intégrante du militantisme vert, une arme pour sacrifier la nature et la faune aux dépens de l'homme du monde ancien considéré par l'idéologie animaliste radicale, bruyante, comme « archaïque ».

Dans ce contexte de réalité qui nous contraint à modérer nos pulsions animalières, alors que « nous ne sommes qu'une bête parmi les bêtes » comme aime à le souligner Vincent Munier, auteur des ouvrages remarquables « Le chant des forêts » et « La nuit du cerf ». Si Freud devait théoriser aujourd'hui sur la chasse, il nous dirait sans doute « gérez vos pulsions en les adaptant aux exigences du monde extérieur, passant du désir immédiat à une satisfaction médiatisée par la culture et la raison ». C'est du moins ce que m'a dit l'I.A. !

Sur le terrain, c'est bien plus compliqué. Notre désir archaïque de chasser, principe de plaisir, est soumis à outrance à des règles de contraintes, principe de réalité, avec des arrêtés préfectoraux, des Schémas Cynégétiques, une soumission à des visions d'une forêt sans gibiers, d'une plaine cultivée sans dégâts auxquels s'ajoutent une représentation de la nature sans mort et souffrance. La chasse est habituée à la réalité de la mort et de la survie, pas ou plus la société. Sur un plan politique une

sorte d'impérialisme urbain est en marche qui veut forcer la France rurale à se soumettre à un style de vie métropolitain, propre aux grandes villes. À titre d'exemple, la municipalité écologiste militante de Strasbourg qui n'a pas cessé d'aller dans ce sens durant tout son mandat.

Alors se pose inéluctablement la question, voulons-nous, devons-nous vraiment sortir de la chasse plaisir parce qu'une minorité agissante et des politiques à chaque fois que possible, veulent nous parquer dans une fonction, celle de régulateur avant de nous effacer définitivement de la nature. Les deux drames pour l'avenir de la chasse, c'est que le politique, celui qui un jour arrêtera la chasse, est suiveur des tendances socio-politiques et que l'intolérance, la déconstruction, l'écologie radicale sont parts intégrantes de programmes électoraux. Le drame, c'est que la cynégétique manque aussi de grandes personnalités capables de faire briller d'autres manières de voir l'humain, la société, capables de défendre les racines de la chasse. Nous sommes prisonniers du « en même temps », parce que le politique ne peut réussir que s'il est le miroir de la société faite d'opinions exprimées par sondages, réseaux, manifestations de rues. Qui dans ce contexte aurait envie d'aller à l'abattage médiatique pour défendre la chasse plaisir et finir avec une claque électorale ?

Alors « à chaque saison suffit sa peine », jusqu'au jour où ça sera la dernière, faute de n'avoir soutenu, osé dire que la chasse est plaisir, liberté, un art de vivre. Faute de n'avoir répété aux idéologies urbaines du militantisme vert et animaliste et aux jeunes générations montantes que le Ministère de l'écologie doit sa naissance en 1971 aux chasseurs. Faute de n'avoir su faire par l'acte éthique que la chasse aille de pair avec le respect de la nature et de l'animal et n'est du tout une survivance de pratiques dépassées réservées à une minorité de privilégiés.

La chasse n'a pas à justifier son existence, sans elle l'humanoïde n'existerait pas. En 30 ans

l'Allemagne a doublé le nombre de permis de chasse. Elle est en passe de réussir dans la patrie de l'écologie à intégrer les politiques de gestion durable de la faune, soit de contribuer à la protection de la biodiversité et à la gestion des écosystèmes pour reprendre la phraséologie de la mouvance des éco militants.

Elle a réussi à renverser l'opinion à travers ce mot clé par lequel le peuple des bêtards et de la baguette aime à chambrer nos voisins, la « Diziplin ». La saison des battues s'est terminée, mais qui n'a pas entendu ou vécu tout au long des traques une ou des scènes « indignes », limites, qui si elles avaient été filmées auraient mis à terre ce que nous voulons défendre comme image, celle du chasseur expert dans l'art de la chasse, tireur respectueux de la vie animale, conscient de sa responsabilité individuelle et collective. De l'organisation au soin de la venaison, nous avons des cases à cocher pour à la fin de la journée rendre une copie parfaite qui rende honneur à notre dignité et responsabilité de chasseur.

En nous rapprochant de ce champ d'exigences qui est ancré depuis longtemps dans la mentalité germanique et encore plus chez les jeunes maintenant, nous passerons de la chasse de tir encadrée par la réalité à une chasse « morale », défendable. Chasser n'est pas uniquement mettre en pratique des savoirs techniques, satisfaire à des exigences de sécurité, c'est surtout dans le contexte actuel d'accusé répondre à la responsabilité morale vis-à-vis de la vie. Alors si l'avenir, la survie de la chasse doit passer par la sanction des « comportements hasardeux » qui relève de l'organisateur, allons-y. C'est le prix à payer pour ramener garder la chasse dans le « principe du plaisir », la faire ressortir du « principe de réalité » dans laquelle on nous enferme, à défaut à la sortie d'une urne quelqu'un sifflera plus vite que craint la fin de la partie.

Léon Rapinat

BRÈVES

Concours St Hubert :

un chasseur alsacien et son cocker anglais au sommet national

Un duo d'exception s'illustre sur la scène cynégétique française et internationale.

Le 28 novembre 2024 restera une date marquante pour la cynophilie française. Sur

le camp militaire de Sissonne, dans l'Aisne, Martin Waldmeyer et son cocker anglais Odra Weeping Willow's ont remporté la finale nationale des Rencontres Saint-Hubert, dans la catégorie « chasseur avec chien broussailleur trialisant ».

Grâce à un parcours sans faute et au prélèvement de deux oiseaux, le duo s'est imposé en gravissant la plus haute marche du podium face à une concurrence relevée. Cette performance remarquable leur a ouvert les portes de l'équipe de France des Rencontres Saint-Hubert.

Une qualification synonyme de reconnaissance, mais aussi de responsabilité : représenter la France lors des Championnats du Monde, organisés fin octobre en Pologne. Un rendez-vous international de haut niveau

où Martin Waldmeyer et Odra avaient à cœur de défendre les couleurs nationales.

Engagés dans une compétition d'un niveau exceptionnel, les deux compères ont livré une prestation solide et engagée. Ils terminent finalement au pied du podium, une place honorable qui confirme leur statut parmi l'élite internationale.

Martin Waldmeyer tient à adresser ses remerciements au GGC Plaine de la Bruche, dont le soutien et la contribution ont participé à cette aventure sportive et humaine.

Une trajectoire exemplaire, faite de passion, de rigueur et de complicité entre l'homme et le chien, qui honore la chasse alsacienne.



Polémiques autour de la réserve cynégétique de La Petite-Pierre

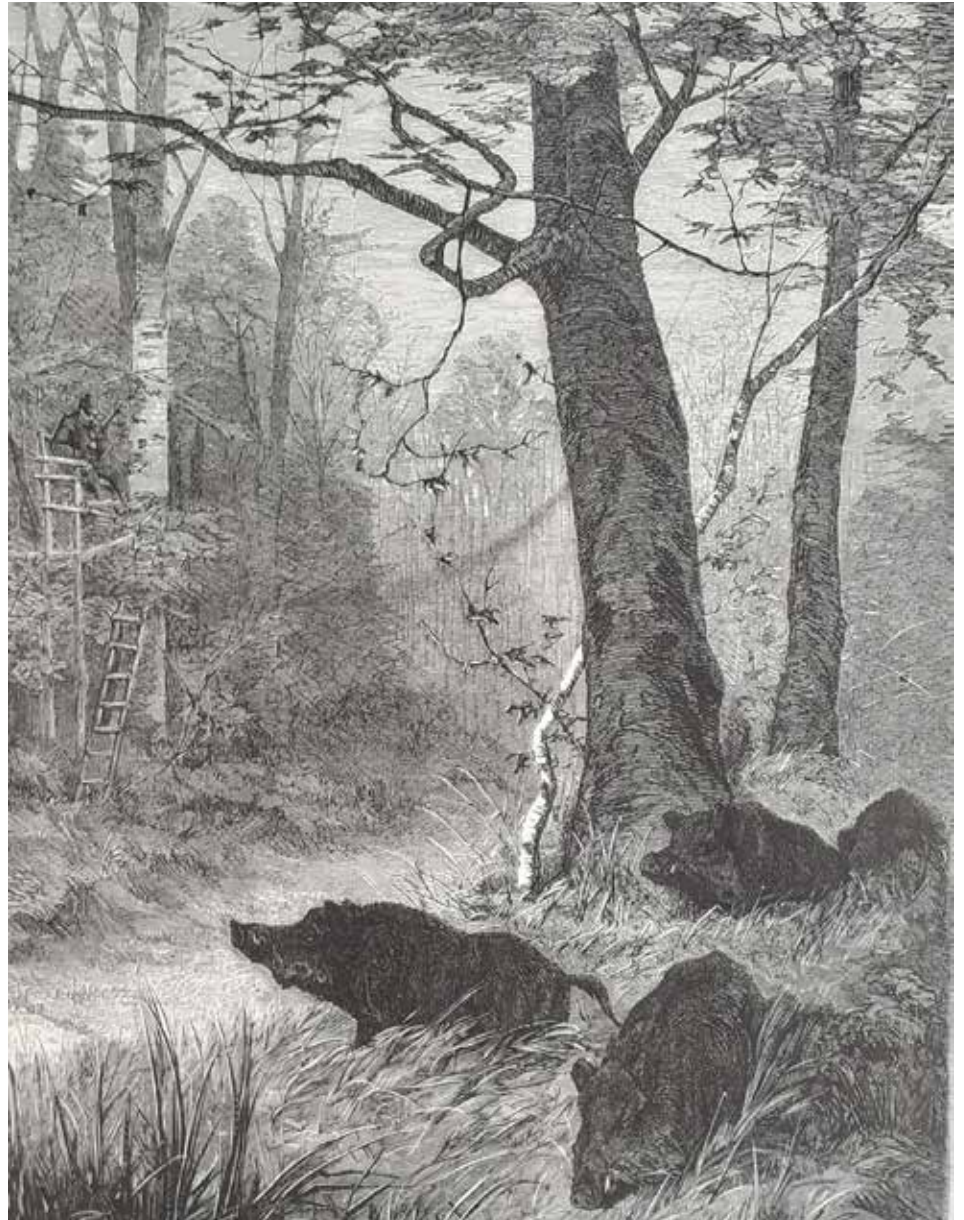
La création de la réserve cynégétique de La Petite Pierre a occasionné quelques litiges avec les communes voisines en 1953.

La réserve de La Petite-Pierre est créée au sein des Vosges du Nord, par arrêté ministériel du 17 septembre 1952, à l'initiative du Conseil supérieur de la chasse, organisme public relevant du ministère de l'Agriculture. Il est initialement prévu pour développer les populations de cerfs dans les Vosges puis repeupler d'autres massifs, sous l'autorité de François Tassel, ingénieur principal des Eaux et Forêts à Saverne, membre actif du Conseil supérieur de la chasse et spécialiste reconnu du cerf élaphe. À l'époque de sa création, les agriculteurs des communes voisines se plaignent notamment des dégâts des cervidés dans leurs cultures.

Pas de battues dans la réserve

Les plaintes s'accumulent sur le bureau du sous-préfet de Saverne et l'ingénieur des Eaux et Forêts est contraint de se justifier en mai 1953. Il affirme ainsi que les sangliers sont peu nombreux en forêt. Dans la réserve, dix sangliers ont été tirés depuis septembre 1952, soit en battues, soit par les forestiers. Les dégâts de sangliers sont peu étendus, hormis à Imsthal et à La Petite-Pierre. Les dégâts des cerfs apparaissent encore peu importants en ce printemps 1953. Certes, ils risquent d'augmenter mais les gardes ont la possibilité d'éliminer les femelles mal conformées ou chétives. Dix biches ont ainsi été prélevées depuis décembre 1952 en dépit de l'objectif de favoriser la reproduction de ce gibier. En revanche, il semble hors de question d'organiser des battues dans la réserve, afin de préserver l'indispensable quiétude pour leur reproduction. L'administration garantit « la plus grande diligence pour le règlement des indemnités pour des dégâts ».

Un mois plus tard, le sous-préfet de Saverne confirme le faible impact des sangliers. Leurs dégâts sont en régression depuis l'automne précédent du fait de l'hiver doux et à l'abondance de nourriture en forêt, hormis quelques dégâts dans les prés en recherchant des vers blancs. Une battue



administrative dans la réserve a permis de prélever cinq sangliers. D'autre part, le sous-préfet a autorisé les locataires de chasse des lots voisins à tirer des biches et des chevrettes pour limiter leurs dégâts. Néanmoins, le sujet est débattu lors des réunions des maires des

cantons de La Petite Pierre et de Drulingen. Ainsi, le maire d'Asswiller se plaint que le syndicat général des chasseurs en forêt n'a pas indemnisé suffisamment les dégâts causés aux cultures de blé dans sa commune.

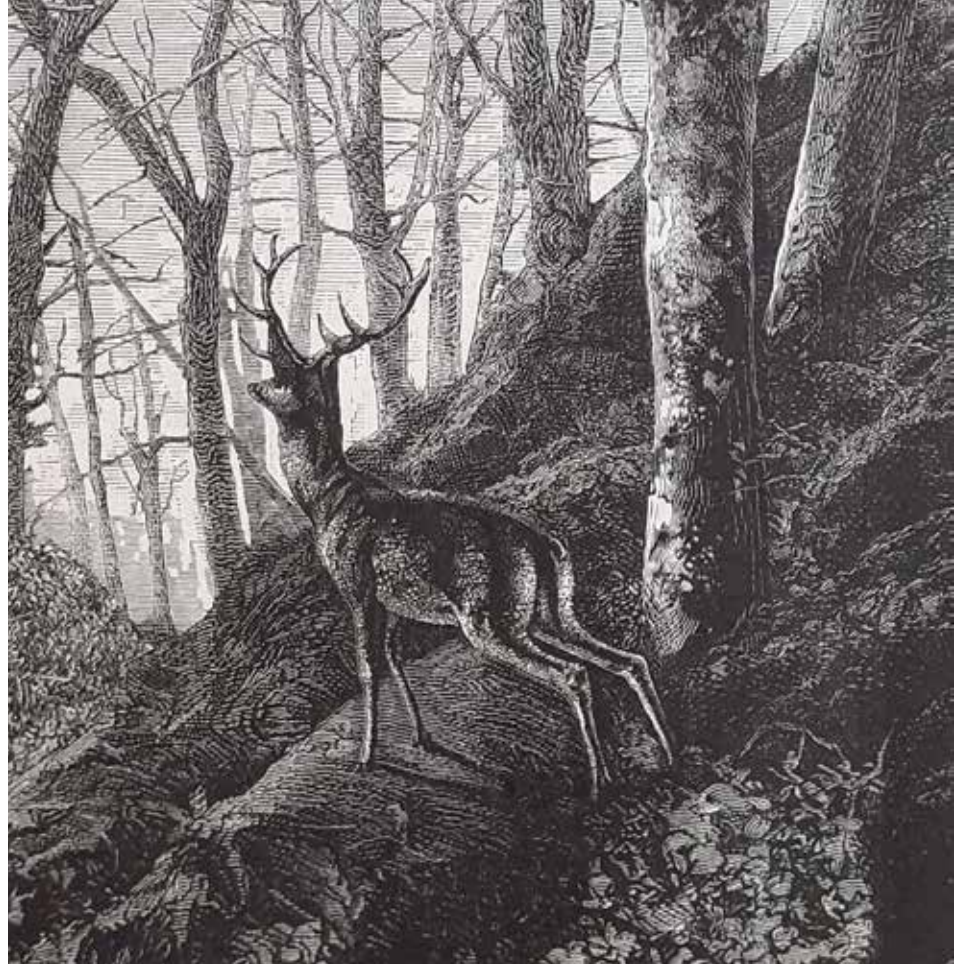
Des agriculteurs mécontents

À l'automne 1953, le maire de Bouxwiller signale au préfet des dégâts causés par des cerfs, des chevreuils et des sangliers dans le Johannisthal sur la commune de Neuwiller-lès-Saverne. Le garde-chasse, alerté par les propriétaires, refuse de tirer les sangliers pendant le rut des cerfs. Les agriculteurs réclament à l'administration une destruction plus active du gibier par l'organisation de battues et des tirs des gardes-chasse toute l'année, ou bien que leurs propriétés soient clôturées aux frais de l'Etat. Leur demande est relayée par un rapport du Conseil général du Bas-Rhin au préfet. Ce dernier répond de façon précise. Le montant des dégâts payés dans les communes riveraines de la réserve diminue de 33 % entre 1952 et 1953. Pendant le brâme du cerf, le tir du sanglier est effectivement suspendu, mais cette période est réduite au minimum, du 20 septembre au 10 octobre. Sinon, en-dehors de ce mois, les forestiers et les gardes-chasse ont mission de les détruire.

Des avis divergents concernant l'impact du gibier

François Tassel, directeur de la réserve cynégétique de La Petite Pierre, rédige en décembre 1953 un rapport détaillé sur l'évolution des dégâts dans les communes limitrophes. La réduction est de 18 % pour La Petite Pierre, 37 % pour Eschbourg et 90 % pour Neuviller ; pour Eckartswiller, il y a une augmentation de 12 %. « Malgré la légère augmentation du cheptel dans la réserve, tempérée par la destruction de dix biches réalisées en 1952-53, les dégâts ont été bien moins importants cette année ». D'après lui, les critiques sont infondées : « l'agitation qui avait été soulevée dans les communes riveraines de la réserve de La Petite-Pierre, peu après son institution, était prématurée. Les cerfs, comme par le passé, continuaient à aller au gagnage sur les cultures, mais leur nombre en était démesurément grossi, de même que la fréquence des sorties ». Il dénonce les propos outranciers des opposants à la création de la réserve : « on ne faisait aucune battue dans la réserve, et on y élevait le gibier qui pullulait ».

François Tassel conclut avec optimisme : « le maintien de la réserve semble pouvoir être envisagé sans incidence par trop fâcheuse, d'autant plus qu'un important programme d'affouragement est en cours depuis un mois et sera poursuivi très régulièrement. À l'avenir, les essais déjà tentés à cet égard depuis peu, paraissent ainsi encourager. On peut ainsi espérer contenir les dégâts dans une limite normale, soit sur une surface représentant 0,2 à 0,5 % de l'ensemble des surfaces cultivées sur les quatre communes précitées ». Cependant,



l'avis du directeur de la réserve cynégétique est contesté par le sous-préfet de Saverne. Il rappelle que le gibier de la réserve cause d'importants dégâts aux cultures riveraines et que les propriétaires se plaignent amèrement du préjudice subi. Les sangliers du secteur trouvent refuge dans la réserve et échappent ainsi aux tirs des chasseurs.

L'absence de nouvelles récriminations et correspondances officielles dans les services d'archives laisse à croire que les polémiques

des premières années se sont rapidement estompées. La réserve cynégétique de La Petite Pierre constitue encore de nos jours un territoire de référence pour l'étude du cerf élaphe, du chevreuil et du sanglier ainsi que des interactions entre la grande faune et la forêt.

Philippe Jéhin

OPERATION J'AIME LA NATURE PROPRE

Bilan 2026 : une mobilisation toujours au rendez-vous

Cette année encore, la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin a organisé l'opération « J'aime la Nature Propre », qui s'est tenue du 6 au 8 mars 2026. Cet événement, désormais bien ancré, a une nouvelle fois rassemblé de nombreux acteurs engagés en faveur de la préservation de l'environnement.

Au total, ce sont 13 points de collecte qui ont été recensés sur le territoire, notamment à Weitbruch, Rohr, Geudertheim, Brumath, Bergbieten, Basseberg, Reichstett, Bouxwiller, Sessenheim, Diedendorf, Biblisheim et sur l'île de Gerstheim, avec une incursion dans le Haut-Rhin à Judenhut.

La réussite de cette opération repose sur l'implication conjointe des chasseurs, des communes, des associations, des établissements scolaires ainsi que des services de l'État. Tous se sont mobilisés pour organiser et encadrer les différents points de collecte.

Malgré l'organisation des élections municipales durant cette période, la participation est restée forte. Les organisateurs tiennent à saluer l'engagement, la disponibilité et l'efficacité de l'ensemble des participants. Le bilan de cette édition 2026 témoigne de cette mobilisation :

- 13 points de collecte organisés
- 15 journées de ramassage réalisées
- 228 adultes et 54 enfants mobilisés
- 27 m³ de déchets collectés
- 17 pneus récupérés

Ces résultats illustrent une nouvelle fois l'importance de l'engagement collectif pour la protection de notre environnement et la sensibilisation du grand public à la propreté de la nature.

Rendez-vous l'année prochaine !



NATURA 2000

Atelier Natura 2000 RNR de l'III*Wald

*Le 18 avril matin, les animateurs Natura 2000 de la Fédération vous invitent à un atelier sur la thématique des forêts alluviales au sein de la RNR Ried de l'III*Wald.*

L'objectif est de (re)découvrir les milieux forestiers humides et les espèces caractéristiques associées. Pour cela, après une courte présentation de l'habitat et des espèces, nous vous proposerons de vous mettre dans la peau d'un gestionnaire forestier au travers d'un cas pratique : l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP).

Cet outil de gestion forestière permet d'estimer via une série de critères la capacité d'accueil de la biodiversité d'une forêt.

Cette sortie terrain, coanimée avec les conservatrices de la Réserve et l'ONF, est une aubaine pour bénéficier d'une expertise précise en termes de gestion forestière.

La dernière partie de l'atelier sera un temps d'échange centré sur les actions de gestion qui peuvent être mises en place et les dispositifs disponibles pour agir concrètement, en lien étroit avec le cas pratique proposé. Une occasion unique de bénéficier des retours d'expériences de nos intervenantes !



Pour les curieux/curieuses, scannez le QRcode de l'affiche pour le détail du programme.

Inscription avant le 13 avril 2026
timothe.petot@chasseurdefrance.com
 03 88 79 83 88



Crédit photo : ONF - Muriel Kempf

Forêts alluviales du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch

La gestion forestière, un atout pour la biodiversité ?



18 avril 2026 de 9h à 12h

Réserve Naturelle Régionale (RNR) Ried de l'III*Wald
 Lieu de rendez-vous : Illwald-parking départ

Public :
 Elus et
 propriétaires
 forestiers

Gratuit

L'aventure commence ici !





Animations scolaires : des élèves mobilisés pour la biodiversité

Entre janvier et mars, près de 250 élèves, de la petite section au collège, ont participé à plusieurs animations pédagogiques consacrées à la biodiversité dans différentes communes d'Alsace.

À travers des ateliers ludiques et des activités de terrain, **les enfants ont pu découvrir la faune locale, comprendre les équilibres naturels et s'initier à l'aménagement de paysages favorables à la biodiversité.**



À la découverte du verger et de la faune locale

Le 12 janvier, 21 enfants de petite et moyenne sections ont pris part à une demi-journée dédiée à la découverte de la faune alsacienne. À l'aide du Mobil Faune, un outil pédagogique interactif, ils ont appris à reconnaître plusieurs espèces animales courantes.

Certaines confusions fréquentes ont servi de point de départ aux échanges : différencier le lapin de garenne du lièvre, parler de chouette plutôt que de hibou, de blaireau plutôt que de putois, ou encore de chevrette plutôt que de biche. Autant d'occasions d'enrichir leur vocabulaire et d'affiner leur regard sur la nature.

La séance s'est poursuivie par une visite du verger, où les élèves ont découvert la biodiversité végétale et animale du site. Grâce à des supports pédagogiques adaptés, la chaîne alimentaire et la grande chaîne du vivant leur ont été expliquées de manière ludique.

Des plantations de haies pour passer à l'action

Plusieurs journées ont ensuite été consacrées à la plantation de haies, éléments essentiels pour la biodiversité. Le 19 janvier à Eschbach, puis le 28 janvier au collège de Woerth, les élèves ont d'abord échangé autour du rôle des haies dans le paysage et de leur importance pour de nombreuses espèces animales.

Après cette phase d'échanges, place à la pratique : les élèves ont participé à la plantation d'une haie sur le terrain, découvrant

concrètement comment ces aménagements peuvent favoriser la faune et structurer les milieux naturels.

À Marckolsheim, le 21 janvier, deux groupes d'élèves ont participé à des ateliers complémentaires avec le soutien des agents communaux. Autour du Mobil Faune, une animation interactive leur a permis d'explorer la diversité des espèces animales. L'activité s'est conclue par un jeu de reconnaissance d'empreintes.

Les élèves ont ensuite rejoint un atelier de plantation de haies et d'arbres. L'installation de protections autour des jeunes plants a également été l'occasion d'expliquer l'importance de préserver les jeunes pousses face aux animaux susceptibles de les endommager.

Le 2 mars à Niederroedern, une vingtaine d'élèves accompagnés d'une dizaine de bénévoles ont également participé à une opération de plantation. Après une présentation des différentes strates de végétation — arbres de haut jet, arbustes intermédiaires et petits arbustes — et de l'intérêt de diversifier les essences, les élèves ont choisi eux-mêmes l'emplacement des plants afin de créer une haie structurée et favorable à la biodiversité.

Observation des milieux humides

Le 5 février, à Sommerau, les élèves ont été accueillis au bord d'un étang pour une journée mêlant animation pédagogique et atelier de plantation. Répartis en deux groupes, ils ont découvert, grâce au Mobil Faune, plusieurs espèces animales typiques des milieux humides ainsi que leurs habitats.

Sur le terrain, ils ont pu observer de nombreuses empreintes de ragondins autour de l'étang, établissant un lien direct entre les espèces présentées et leur présence sur le site. Pendant ce temps, l'autre groupe participait à un atelier de plantation encadré par des bénévoles et découvrait également la technique du bouturage, une méthode de multiplication des végétaux permettant de compléter les aménagements écologiques du site. D'autres interventions ont également été organisées, notamment le 7 février à Walbourg, poursuivant ce travail de sensibilisation auprès des jeunes.

Entre forêt et rivière

À Roppenheim, le 26 février, une cinquantaine d'élèves du périscolaire ont participé à une journée dédiée à la découverte de la biodiversité, entre l'espace Amuzart et la forêt de Haguenau (site Natura 2000).

Le matin, les plus jeunes ont échangé avec Benjamin autour des animaux, avant de participer à des ateliers ludiques sur les cycles de vie, les empreintes et l'alimentation des espèces. L'après-midi, les plus grands ont approfondi ces notions, notamment sur les écosystèmes et les enjeux environnementaux, comme les espèces exotiques envahissantes ou les déséquilibres liés à certaines populations animales, puis se sont exercés à l'identification d'empreintes.

Point d'orgue de la journée : une sortie en forêt de Haguenau. À l'aide de l'outil IBP Kids, les élèves ont évalué l'état de santé de la forêt en observant différents indicateurs de biodiversité : diversité des essences, structure de la végétation, présence de bois mort ou encore micro-habitats. Ils ont ainsi découvert que le bois mort, souvent perçu à tort comme un signe de dégradation, constitue en réalité un refuge essentiel pour de nombreuses espèces.

Une observation d'invertébrés en bord de rivière a également permis d'aborder la qualité de l'eau.

À travers ces différentes animations, les élèves ont ainsi pu agir concrètement pour la biodiversité tout en comprenant le rôle essentiel des haies, des arbres et des zones humides dans l'équilibre des écosystèmes.



DESTRUCTION

NIDS DE GUÊPES & FRELONS



📞 06 22 80 34 74

📍 Bas-Rhin

📅 7j/7



**FÉDÉRATION
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN**

BÉNÉFICIEZ DE CETTE RÉDUCTION

VALABLE JUSQU'AU 9 JUIN 2026
dès maintenant via ce QR code
avec le code promo GAME_BAS



16€ au lieu de 19€ pour une journée (vendredi, samedi ou dimanche)
26€ au lieu de 29€ le billet 3 jours

LE PLUS GRAND SALON DE LA CHASSE

Game Fair

EN LOIR-ET-CHER



12-13-14 JUIN 2026

LAMOTTE-BEUVRON – SOLOGNE

gamefair.fr





Dianes d'Alsace

Nouvelle venue dans le paysage associatif cynégétique, l'association des Dianes d'Alsace officiellement créée et enregistrée, a pris le temps de préparer avec soin l'accueil de ses premières adhérentes.

Le 14 mars dernier, la présidente Aurore Bleyel, entourée de son comité, a ainsi réuni les premières Dianes à la Montagne des Singes pour une demi-journée placée sous le signe des échanges et des présentations.

La rencontre a débuté par la lecture du règlement intérieur, rappelant les objectifs de l'association ainsi que ses modalités de fonctionnement. Une trentaine de chasseresses ont ensuite participé à un tour de table convivial, permettant de mettre en lumière des parcours variés, des personnalités engagées autour de leur passion commune. Ce moment d'échange a favorisé l'émergence de nombreuses idées et la création de premiers liens entre les participantes.

Au cours de la réunion, la présidente a également présenté les projets à venir. Parmi eux, la constitution d'une équipe 100 % féminine pour le challenge de tir prévu le 12 septembre, ainsi que la volonté de centraliser les invitations aux battues. Une société de chasse a d'ores et déjà proposé des postes pour l'hiver prochain.

Ces initiatives illustrent parfaitement la passion de la chasse et de la nature qui s'exprime ici pleinement au féminin.

La matinée s'est achevée par une visite guidée privée du parc, suivie d'un apéritif déjeunatoire préparé par la maîtresse des lieux, Sophie de Turckheim. Les participantes ont remercié chaleureusement leur hôte ainsi que son époux, Guillaume, pour leur accueil.

FARB : Un soutien de 22 640 € pour préserver les amphibiens et le Pélobate brun

Dans le cadre de son appel à projets 2025 consacré à la protection des espèces menacées, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale, abritée à la Fondation de France, vient d'accorder un soutien financier de 22 640 € à un projet de préservation de la biodiversité locale.

Cette aide permettra de créer un réseau de mares et d'hibernaculums afin de structurer un corridor écologique Est-Ouest entre le Herrenwald et le Judenacker, favorable aux amphibiens. L'objectif principal est de faciliter les déplacements, la reproduction et l'hivernage de ces espèces, tout en renforçant la continuité écologique entre ces milieux naturels.

Le projet, mené par le FARB en collaboration avec l'association BUFO et l'Eurométropole de Strasbourg, vise plus particulièrement la capacité d'accueil du Pélobate brun, un amphibien discret dont les populations sont aujourd'hui fragilisées par la disparition et la fragmentation de ses habitats.

À l'issue du projet, un rapport d'évaluation devra être transmis afin de présenter les actions réalisées et leurs résultats en matière de conservation.

Par cette initiative, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale poursuit son engagement en faveur de la biodiversité, dans le cadre de son programme « Faune et flore en danger : protéger et préserver les espèces menacées », qui soutient des projets concrets visant à préserver les milieux naturels et les espèces les plus vulnérables.



Le président du FARB, Frédéric Obry, entouré de MM. Philippe Guth, Alexandre Derrez, Benoit Hild et Michel Perozziello





Jours fériés et ponts du mois de mai

Les bureaux de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin seront fermés les vendredis 3 avril, 1er, 8 et 15 mai, et le jeudi 14 mai. Pensez à prendre quelques précautions (kits trichine) et vérifications (validations de permis).

Distribution des bracelets Chevreuil

Les 5, 6 et 7 mai et les 12 et 13 mai de 9h à 17h en continu au Cyné'Tir. À partir du 19 mai au siège de la FDC aux horaires habituels, c'est-à-dire du mardi au vendredi de 10h à 16h en continu.

Sur le terrain :

- Aménagements : période propice pour contacter les agriculteurs concernant vos contrats spécifiques (JEFS, cultures à gibier, céréales sur pied, etc.). Pensez à transmettre vos contrats et factures à la FDC 67.
- Faisans / Perdrix : le bon de commande est disponible en ligne sur le site www.fdc67.fr, rubrique Documents et téléchargements / Actions pour la biodiversité / Bon de commande Faisan / Perdrix 2026.
- Préparation des territoires : réparation et/ou entretien des miradors.
- Régulation des ESOD.

Validation du permis 2026/2027

Le programme de validation du permis de chasser sera indisponible du 15 mai au 10 juin 2026.

Les validations pour la nouvelle saison seront possibles à l'issue de cette période. Le bon de commande vous sera adressé par courrier.

Assurance

Lors de la validation de votre permis, vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de souscrire un contrat d'assurance auprès de notre partenaire BS. Dans ce cas, veillez à résilier ou à ne pas renouveler votre contrat actuel.

Mon assurance de responsabilité civile chasse obligatoire. Comment en changer ?

Je suis actuellement assuré en responsabilité civile chasse mais je préfère souscrire l'assurance avec le Guichet Unique. Comment faire ?
Votre assurance chasse actuellement souscrite ne comporte pas de renouvellement automatique. En effet, la « tacite reconduction » ne s'applique pas pour l'assurance de responsabilité civile du chasseur. Vous pouvez donc souscrire et bénéficier de l'assurance de responsabilité civile chasse proposée par la Fédération, dans le cadre du Guichet Unique, au moment de la validation du permis de chasser. Par contre, il importe d'écrire à votre assureur actuel pour l'informer que vous ne reconduisez pas votre ancienne couverture.

Il n'y a pas de délai de préavis de résiliation à respecter mais, comme précisé ci-dessus, il importe d'informer votre assureur de votre souhait de ne pas renouveler le contrat en cours. Votre assureur a besoin d'un courrier écrit de votre part pour résilier l'assurance qui était en vigueur.

Déclarations

- Saisie en ligne et validation de tous vos prélèvements sur www.cyneportail.fr. À défaut, les bracelets chevreuils et/ou cerfs ne pourront pas vous être délivrés.
- Pour les chasseurs ayant demandé un Carnet de Prélèvement Bécasse en version papier : pensez à le retourner à la FDC dès la fermeture de l'espèce, même en l'absence de prélèvement.
- Demande en ligne de destruction des ESOD, selon les espèces et les modalités en vigueur (voir le tableau récapitulatif sur le site www.fdc67.fr – rubrique Réglementation).
- Comptes rendus des prélèvements de sangliers à transmettre à la DDT via www.cyneportail.fr.
- Comptes rendus des tirs de nuit à transmettre aux louvetiers au plus tard le 20 avril.
- Préparation des demandes de plan de chasse Chevreuil en ligne.

Formations :



CONTACTS FORMATIONS :



Pour le permis de chasser :

Amandine Abi Kanaan - 03 88 79 83 80
amandine.ak@chasseurdefrance.com

Pour les autres formations :

Alexandra Dick - 03 88 79 83 81
alexandra.dick@chasseurdefrance.com
Elodie Witkowski - 03 88 79 12 77
elodie.witkowski@chasseurdefrance.com

Évènements...



Le 11 avril 2026 - Geudertheim Assemblée Générale de la FDC

L'ensemble des documents sera mis en ligne sur le site de la FDC 67

Du 12 au 14 juin 2026 - Lamotte-Beuvron
Game Fair. Des invitations seront disponibles à la FDC, jusqu'à épuisement



Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

AVRIL			MAI			JUIN		
1	avril	○ 06h07 à 20h59	1	mai	○ 05h09 à 21h43	1	juin	○ 04h31 à 22h22
5	avril	○ 05h58 à 21h05	5	mai	○ 05h03 à 21h49	5	juin	○ 04h29 à 22h26
10	avril	◐ 05h48 à 21h12	10	mai	◐ 04h55 à 21h56	10	juin	◐ 04h27 à 22h30
15	avril	● 05h38 à 21h20	15	mai	● 04h48 à 22h03	15	juin	● 04h26 à 22h32
20	avril	○ 05h29 à 21h27	20	mai	◑ 04h42 à 22h09	20	juin	◑ 04h26 à 22h34
25	avril	◑ 05h20 à 21h34	25	mai	○ 04h37 à 22h15	25	juin	○ 04h27 à 22h35



Roti de jeune sanglier de nos forêts

Samuel Balzer
Boucherie Charcuterie
Vendenheim - Mundolsheim - La Wantzenau

POUR 6 PERS.
TEMPS DE PRÉPARATION : 45 MIN (+12H)
DIFFICULTÉ ★



INGREDIENTS

Marinade :

- 37,5 cl de Côtes du Rhône
- 2 carottes coupées en rondelles
- 1 oignon émincé grossièrement
- 2 feuilles de laurier
- 1 branche de thym
- 2 morceaux de sucre
- 10 grains de poivre

Rôti de sanglier :

- 1 rôti de 1,2kg bardé de 3 fines tranches de lard fumé
- 1 noix de beurre
- 2 carrés de chocolat noir
- sel, poivre

PRÉPARATION

Marinade

- Faire bouillir les ingrédients de la marinade et laisser refroidir

Rôti de sanglier

- Verser la marinade sur le rôti placé dans un plat
- Couvrir et mettre le tout au réfrigérateur pendant une nuit, en retournant une fois le rôti
- Le lendemain, sortir le rôti de la marinade et l'éponger
- Placer le rôti dans un plat en fonte avec une noix de beurre et un peu de sel
- L'enfourner dans un four préchauffé à

- 200°C (chaleur tournante de préférence)
- Cuire le rôti 50 minutes en l'arrosant de la marinade filtrée à mi-cuisson
- Pendant la découpe du rôti, placer le plat de cuisson sur feu vif pour faire réduire le jus en rajoutant les carrés de chocolat noir pour bien lier la sauce.



*Pinot Noir 2018
« Opulentus »,
AOC Alsace
Domaine René Fleck et Fille*

INFOS CHASSE 67



**À PARAÎTRE
DANS LE PROCHAIN
NUMÉRO D'IC67**

Assemblées
Générales



SDGC
2026-2032



**optim
home**



Michel VITAL

Votre conseiller en immobilier

Habitation ancien, neuf, viager, commerces et entreprises

www.vital.optimhome.com • 06 35 79 18 18

Je vous accompagne dans tous vos projets immobiliers

L'ARMURERIE BUFFENOIR ARRIVE DANS LE HAUT-RHIN

Découvrez prochainement notre
nouvelle armurerie à Horbourg-Wihr



ARMURERIE BUFFENOIR

- www.armurerie-buffenoir.fr
- +33 (0) 3 88 68 16 96



**En matière de chasse,
comme en communication
un bon partenaire
ça compte !**

Stéphane Bourhis
Conseil en Communication,
Réseaux Sociaux, Influence



REDACT
L'ESPRIT ET LA LETTRE

www.red-act.com
Tél 06 11 32 29 07



PARMENTIER
imprimeurs • concepteurs • routeurs



1 rue Gutenberg 67610 LA WANTZENAU
www.parmentier-imprimeurs.com
info@parmentier-imprimeurs.com
03 88 96 31 69

conseil
création
impression
roulage
logistique



GARAGE ANDRÉ

L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide



Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule

34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94

Email : andre.garage@wanadoo.fr



Votre concessionnaire Polaris vous équipe pour la chasse



**POLARIS
RANGER XP1000**



www.jost-sa.com Tél : 06 08 48 89 22



ARMES/OPTIQUES

- Vends CZ550 Stutzen 7x64, montage pivotant EAW complet : 800€ + 1 boîte 308win, Hornady ECX 125gr : 80€ + 1 boîte 308 GPA 180gr : 70€ + 3 boîtes 7x64 DK 10g : 180€ - Tél. : 06 12 72 79 18
- Vds Drilling Collath père & fils- Francfort/ Oder. Cal. 16 + 9,3x72R – Prix 800 € avec munitions + lunette Optalens 1 – 4x26 avec point rouge – Prix 250 €. Tél. : 06 46 76 07 36
- Vends carabine Blazer R93 Luxe 7,64 – lunette Swarovski 1,5-6x42 – État neuf (moins de 10 tirs) – Prix 4 500€ Tél. : 07 62 45 35 09
- Vends à chasseur exigeant et connaisseur 1 carabine R8 Blaser Silence, état neuf cal. 30.06 équipée d'une lunette Leica Magnus 2.4x16-56l point rouge + munitions + sac de

transport - Prix neuf 11 000 €, cédée 7 500 €
Tél. : 06 70 84 16 52 ou 06 79 64 32 68

- Vends carabine Sauer 404 XTC + bretelle Sauer, comme neuve, cal. 30-06 - Prix 5900€ à débattre - Tél. : 06 83 99 16 80
- Vends lunette thermique Clip-on Hikmicro Thunder TQ35C 2.0 (capteur 640x512 pixels de résolution) avec bague de serrage - Prix 2300€ - Tél. : 06 80 54 07 87

CHASSE

- Chasse 1000 ha Vosges du Nord, sangliers/ chevreuils, ambiance conviviale, garderie, abri de chasse, chambre froide cherche partenaires. Part pleine 3 700 € - part battue 1 650 €. Contact : pyjoerger@orange.fr
- Part disponible région de Molsheim 1600 ha : forêt, vigne et plaine, affût, battue, sangliers, chevreuils et lièvres. Prix 4 500 €. Tél. : 06 07 27 31 54
- Part disponible à Daubensand 220 ha, affût, battue, sangliers, chevreuils, chalet de chasse. Prix 2 500 €. Tél. : 06 07 27 31 54
- Chasse de 2000 ha vallée de la Bruche, recherche 1 partenaire et 1 part de battue Cerfs, chevreuils, sangliers, canards. Nombreux miradors, chambre froide et refuge confortable. Bonne ambiance. Tél. : 06 13 62 78 43

- Cherche partenaire chasse 500 ha au Nord de Strasbourg, forêt, plaine, sangliers, chevreuils, canards. Éthique et convivialité indispensables. Tél. : 06 81 63 33 94
- Chasse Betschdorf ,forêt 700 ha, sangliers et chevreuils cherche 1 ou 2 partenaires pour part complète ou part de battue Tél. : 06 83 37 17 64
- Cherche nouvelle part de chasse en foret grands gibiers pour la nouvelle saison. Secteurs vallée de la Bruche, Rothlach, Hohwald ou proche. Tél. : 06 86 34 81 79
- Part disponible, secteur Haguenau. Sangliers/chevreuils- Prix 3 500 € - Laissez message au 06 08 05 97 82

DIVERS

- Vends 4 pneus 4x4 occasion Goodrich 265/65/17 - Prix 60€/pce Tél. : 06 14 23 23 98
- Vends jumelles Swarovski SLC 8x56 + 1 veste de battue taille XL + 1 canne siège + 1 paire de bottes Hutchinson pointure 43 + 1 siège de battue 3 pieds + 1 couteau de battue + 1 casque antibruit Walkers Power Muff + 1 sac à gibier étanche. Tous ces articles sont 1er choix et en parfait état – Prix à débattre. Tél. : 06 70 84 16 52 ou 06 79 64 32 68

Extrait de la note de la Fédération Nationale des Chasseurs

Depuis le 1er août 2018 :

a) Pour un particulier qui veut vendre une arme à un autre particulier. Il doit la faire livrer chez un armurier proche du particulier qui est l'acquéreur. Ce dernier viendra la récupérer afin que l'armurier puisse faire les vérifications du FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Armes), du permis de chasser et de la validation. Toutefois l'armurier pourra aussi expédier l'arme par voie postale à l'adresse de l'acquéreur, une fois les contrôles réalisés. Cette consultation aura un coût forfaitaire nécessaire en raison du temps passé.

b) Pour un particulier qui veut vendre son arme à un autre particulier, il peut aussi passer par un courtier (type Naturabuy) qui sera agréé par le ministère de l'Intérieur et qui sera chargé d'effectuer les contrôles nécessaires y compris la consultation du FINIADA.

Dans ce cas, une fois les contrôles effectués et l'autorisation donnée par le courtier, le particulier pourra livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.



220 caractères maximum (espaces compris).

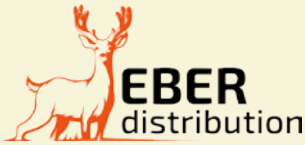
Délai de dépôt : le 10 du mois précédant la parution par courrier ou par mail : redaction.ic67@chasseurdefrance.com

BIWI IDENTIFICATION DU GIBIER

RUBBER • PLASTIC • SILICONE

BIWI SA

- Route de la Transjurane 22
- CH-2855 Glovelier
- Tél.: +41 (0) 32 427 02 00
- Fax: +41 (0) 32 427 02 01
- info@biwi.ch
- www.biwi.ch



24/04/2026 **PORTES OUVERTES** 25/04/2026

PORTES OUVERTES

**OFFRE SPÉCIALE
VÊTEMENTS
DE CHASSE
& ARMES
D'OCCASION**

**SANGLIER
À LA BROCHE**

**VENDREDI
SOIR**

**SAUCISSES
PARTY**

SAMEDI

EBER Distribution, ZA Les Prunelles,
11 rue des Prunelles 67120 Dornheim

Appelez-nous au : 06 85 53 97 03

E-mail : info@eberdistribution.fr

FR 11 820 827 418 - SIRET : 820 827 418 0014



L'Assurance Chasse Allianz.
Un large choix de garanties pour une couverture complète.



Grebmayer
Dreyer
Dibourg

**Multirisque Association
de Chasse**
(Association – Groupement –
Titulaire de Chasse)

- ✓ Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse – dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- ✓ Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de battues – Rabatteurs – dégâts de gibiers – installation de chasse – menus travaux d'entretien et réparation – vente de venaison)
- ✓ Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- ✓ Protection Juridique Association
- ✓ Accidents corporels

A vos côtés dans les agences de :

- Molsheim : 09.85.80.80.80 (taper le 1)
- Wissembourg : 09.85.80.80.80 (taper le 2)
- Wasselonne : 09.85.80.80.80 (taper le 3)
- Colmar (68) : 09.85.80.80.80 (taper le 4)

Mail service chasse :

g2d.wissembourg@allianz.fr

Immatriculé à l'Orias sous le n° 19000645 (site : www.orias.fr)

Exerce, sous le contrôle de l'ACPR : 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09

FRANKONIA

<p>1 Agrainoir automatique Dual € 44,99 € 39,99 <small>Asagra & Isaksson</small></p> <p>3 Piège photo automatique BolyGuard € 149,99 € 99,99</p>	<p>2 Chaise d'affût en aluminium avec rallonges 259,99 € 199,- <small>Economisez € 60,99</small></p>	<p>4 Goudron végétal Wald, Forst dès € 12,99</p>	<p>5 Crud Scrofix en sceau de 20 kg € 28,90</p> <p>6 Natron en Seau de 20 kg € 29,90</p>	<p>7 Pierre à sel par 4, 20 kg dès € 17,99 <small>Salit</small></p> <p>8 Attractif sanglier Black Fire Original Contenance : 0,5 l. No. 2009866 6,65 €</p> <p>9 Attractif sanglier Black Fire Special Contenance : 500 g. No. 2009865 5,95 €</p> <p>10 HAGOPUR Attractant sanglier Cinglavit 500 g No. 2004540 8,90 €</p> <p>11 WHITAR 1 litres Super attractant No. 2023870 16,90 €</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1 BERGER & SCHRÖTER Agrainoir automatique Dual 4x piles AA
Agrainoir automatique contrôlé grâce à l'horloge numérique.
No. 2007917 ~~44,99~~ **39,99 €**

2 Chaise d'affût en aluminium avec rallonges
Idéal, pour être installée partout sur le territoire de chasse. Capacité de charge : max. 135 kg. Dimensions : env. 100x58x25 cm. Poids : env. 11 kg.
No. 2004427 ~~259,99~~ **199,- €**
Article encombrant. Prévoir des frais de port en supplément. Pour plus d'informations, nous contacter.

3 ROC IMPORT Piège photo automatique BolyGuard
Dimensions (HxLxp): 110x90x60 mm, Écran LCD 1.44, Poids : 160 g.
No. 2006463 ~~149,99~~ **99,99 €**

4 WALD & FORST Sauenstoff, Goudron végétal
Pour badigeonner des arbres adéquats à une hauteur d'environ 50-100 cm.
No. 2015693, 1,0 kg ~~15,99~~ **12,99 €**
No. 2015694, 2,5 kg ~~17,99~~ **14,99 €**
No. 2015695, 5,0 kg ~~28,99~~ **24,99 €**
Article lourd et encombrant. La livraison se fera par transporteur, nous contacter pour les frais de transport.

5 Crud Scrofix VITEX
Attractif pour maintenir les sangliers.
No. 2007859 **28,90 €**
Article 5 et 6 (lourd, fragile et encombrant) ne sont vendus que dans nos 2 points de vente.

6 VITEX Natron en Seau de 20 kg
No. 2026709 **29,90 €**

7 Pierre à Sel Salit®
Attention : Le sel gemme Salit® doit être stocké dans un endroit sec !
Ingrédients : Sodium 38,5%.
No. 159922 **21,99 €**
pour l'achat de 3 pièces **17,99 €/pièce**
Article encombrant. Prévoir des frais de port en supplément. Pour plus d'informations, nous contacter.

VENTE PAR CORRESPONDANCE:

Tél 03 89 83 25 50

mail@frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA:

18, rue du Château
68190 Vendenheim
Tél 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Tél 03 90 20 34 50

frankonia.fr



NOUS DONNONS AUX JEUNES
LE POUVOIR D'AVANCER

50€
OFFERTS*

**aux jeunes
qui s'engagent**

Fidèle à ses valeurs de solidarité
et d'entraide, le Crédit Mutuel
récompense l'engagement
des jeunes qui s'investissent
pour les autres.

Crédit  Mutuel

Basse Zorn

Tél. : 03 90 41 65 23 – Courriel : 01047@creditmutuel.fr

*Offre soumise à conditions, valable une seule fois, non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours. Somme versée sur un compte d'épargne sur livret ouvert ou à ouvrir au Crédit Mutuel à tout jeune de moins de 26 ans qui s'engage dans une activité d'entraide, de solidarité, qui exerce des responsabilités dans une association ou est bénévole lors de festivals dont le Crédit Mutuel est partenaire. Somme versée pour un engagement pris ou à prendre dans l'année en cours. Sous réserve d'acceptation par la Caisse et de respect des valeurs du Crédit Mutuel et sur présentation d'un justificatif de votre engagement. Pour les mineurs, souscription par l'un de ses représentants légaux. Hors fédérations du Crédit Mutuel Océan, Maine-Anjou, Basse-Normandie. Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel et sur www.creditmutuel.fr.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354
N° ORIAS : 07 003758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.